



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

AGIRENSEMBLE

MAI 2010

Mesures d'urgence

Des spécialistes à votre service

Recherché :

**Des recrues
à la hauteur
de vos attentes**

Le PRES,
**pour des
établissements
sécuritaires**

Forum des CSP





C'est avec grand plaisir que je vous annonce aujourd'hui le retour du bulletin Agir ensemble. Créé voilà environ dix ans pour répondre aux questions des élus municipaux au moment où de nombreuses intégrations de corps policiers avaient cours, ce bulletin offrira aujourd'hui à nos partenaires l'information qu'ils souhaitent obtenir par rapport aux services offerts par la Sûreté du Québec.

En effet, à la suite d'un sondage effectué auprès des élus municipaux que nous desservons, nous apprenons que l'un des points à améliorer concerne la transmission de l'information par rapport à nos services, notamment ceux offerts par les unités spécialisées.

La relance de ce bulletin démontre la volonté de notre organisation à répondre à vos besoins. Nous voulons par cette entremise vous tenir informés des services d'avant-garde et de haute qualité dont bénéficient vos municipalités. Nous souhaitons également réaffirmer notre engagement à assumer pleinement notre mission et notre réel désir de bien vous servir.

Au fil des différents numéros, vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage sur le travail des différentes unités de la Sûreté du Québec. Vous pourrez ainsi constater ce que font les membres œuvrant dans vos postes ou ceux des unités spécialisées, entendre parler de leurs nombreuses réalisations et ainsi mieux comprendre l'ampleur de ce qu'ils accomplissent jour après jour.

Nous espérons que ce premier numéro du nouveau bulletin Agir ensemble saura susciter votre intérêt et vous permettra de mieux connaître votre police.

En terminant, nous vous invitons à nous faire part de toute question qui concerne la Sûreté du Québec afin que ce bulletin reflète vos intérêts et vos besoins d'information. Nous avons à cœur votre bien-être et voulons continuer à vous offrir un milieu de vie sécuritaire dans chacune de vos municipalités.

Bonne lecture,

Richard Deschesnes

Directeur général

Sommaire

Mesures d'urgence : Des spécialistes à votre service	3
Recherché : Des recrues à la hauteur de vos attentes	5
Le PRES, pour des établissements sécuritaires	6
Forum des CSP	8

Mesures d'urgence :

Des spécialistes à votre service



Le Service d'urgence de la Sûreté du Québec fait partie de la Direction des mesures d'urgence et de la sécurité des réseaux de transport. Il a pour mission d'assurer un soutien opérationnel aux différentes unités de la Sûreté du Québec, aux corps policiers municipaux ou autres organismes sur l'ensemble du territoire tant sur le plan des services **généraux, spécialisés et nationaux** qu'au niveau des activités opérationnelles en mesure d'urgence. De plus, il entretient des liens avec d'autres partenaires policiers œuvrant dans le même secteur d'activité dans le but d'assurer la coordination des interventions.

Le service d'urgence dispose de quatre types d'équipes spécialisées : **les pelotons d'urgence, les techniciens en explosifs, les escouades canines et les plongeurs.**

Les pelotons d'urgence, qui comptent près de 130 membres policiers, supportent directement les postes MRC et les unités spécialisées de la SQ lors de différents événements qui ont trait au contrôle de foule, à la recherche et au sauvetage et dans de multiples autres dossiers tant de nature criminelle qu'en lien avec la surveillance du territoire. Ainsi, cette équipe spécialisée est amenée à intervenir, par exemple, lors de manifestation d'envergure ou lors de désastre naturel. Par ailleurs, le peloton

d'urgence supporte les postes MRC pour la surveillance des sentiers récréotouristiques, des plans d'eau et des autoroutes.

Les techniciens en explosifs, pour leur part, sont appelés à neutraliser des colis suspects, récupérer des explosifs et des matières dangereuses et effectuer des recherches d'indices sur les scènes d'explosions de nature criminelle. De plus, ces techniciens sont formés pour intervenir en cas d'incidents nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques ou lors d'interventions impliquant des laboratoires clandestins.

En ce qui à trait aux **escouades canines** (maîtres-chiens), elles effectuent la recherche de personnes disparues, la poursuite de criminels en fuite ainsi que la recherche d'indices concernant les stupéfiants et les explosifs. Au cours de l'année 2009, les maîtres-chiens ont effectué plus de 1000 missions et contribué à la résolution de diverses enquêtes. Cette escouade compte huit membres policiers et neuf chiens.

Le 21 octobre 2009, l'arrivée de Quincy et de Quaker, deux chiots de huit semaines, a marqué le retour du programme de chiots au sein de l'escouade canine après dix ans d'absence.

Ce programme permet de préparer la relève canine et donne également la possibilité à des membres de la Sûreté du Québec d'acquérir des connaissances et de se perfectionner dans le domaine de l'entraînement d'un chien de police. Le retour du programme arrive à point nommé, puisque deux chiens « opérationnels » viennent d'atteindre l'âge de sept ans et qu'il faut penser à la relève. Ces chiots seront hébergés dans des familles d'accueil qui vont leur permettre de socialiser et de recevoir les soins nécessaires pour les amener à l'âge adulte.

Les plongeurs de la Sûreté, quant à eux, sont spécialisés dans la recherche de personnes décédées par noyade à la suite d'un accident ou d'un crime. Toutefois, une grande partie de leur travail consiste aussi à assister les enquêteurs en effectuant de la recherche sous-marine afin de trouver des indices reliés à un crime tels qu'une automobile, un coffre-fort ou des objets aussi petits qu'un couteau. Enfin, ils offrent leur expertise aux coroners dans les cas d'accidents survenant sur les plans d'eau.

Les policiers plongeurs sont souvent amenés à travailler dans des conditions difficiles notamment en raison de l'étendue du territoire de recherche, du manque de visibilité et de la profondeur du plan d'eau. Ces conditions ralentissent souvent les opérations ou les rendent quasi impossibles. Toutefois, en 2007, la Sûreté du Québec a fait l'acquisition de deux sonars latéraux qui ont facilité le travail des plongeurs et même permis de réactiver certains dossiers d'enquête non résolus.

Le service d'urgence assure donc un rôle suppléatif ou supérieur aux unités de la Sûreté et aux corps policiers municipaux lors des opérations. Il organise des activités de développement et de formation en matière de mesures d'urgence.



Afin d'être en mesure de répondre efficacement et rapidement aux besoins sur l'ensemble du territoire, le service d'urgence est réparti en deux points de service, soit Saint-Hubert (Unité Ouest) et Québec (Unité Est). Un projet d'implantation d'un nouveau point de service sur la rive-nord de Montréal est présentement en cours. Selon Pierre Allaire, inspecteur et chef du service d'urgence, cette décentralisation en deux pôles de service (rive sud et rive nord de Montréal) permettra de donner un meilleur service à nos partenaires, les corps de police municipaux, d'assurer un meilleur support et visibilité aux districts Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et d'améliorer nos temps de déplacement.

IDENTIFICATION DU TERRITOIRE

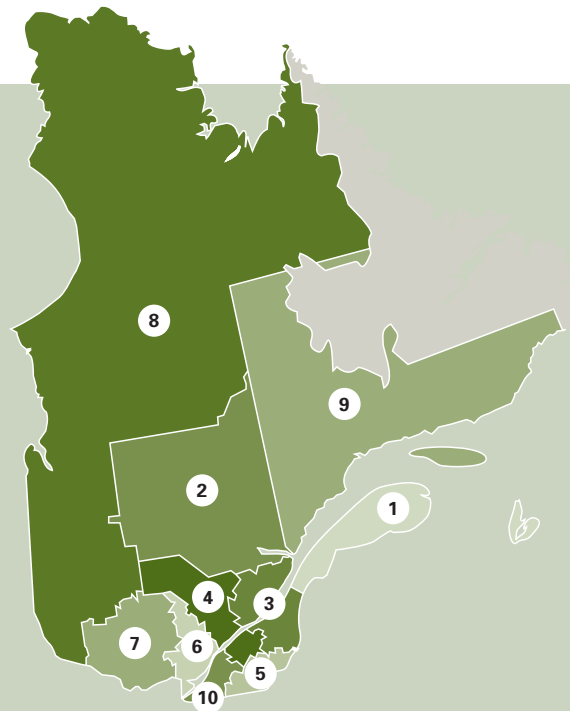
LE SERVICE D'URGENCE SE COMPOSE DE DEUX UNITÉS :

UNITÉ D'URGENCE EST (UUE)

L'unité d'urgence – Est intervient dans les districts suivants : Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1), Saguenay-Lac-Saint-Jean (2), Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches (3), Mauricie–Centre-du-Québec (4) et la Côte-Nord (9).

UNITÉ D'URGENCE OUEST (UO)

L'unité d'urgence – Ouest intervient dans les districts suivants : Estrie (5), Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière (6), Outaouais (7), Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec (8) et la Montérégie (10).



Recherché : Des recrues à la hauteur de vos attentes

La richesse première d'une organisation de services comme la Sûreté du Québec est sans aucun doute son capital humain. Consciente de cette réalité, la Sûreté du Québec, à travers son service du recrutement policier, ne ménage aucun effort afin de s'assurer que les nouvelles recrues policières travaillant dans vos MRC soient à la hauteur des attentes de l'organisation et des citoyens.

Le Service du recrutement, qui est dirigé par la capitaine Caroline Guay, compte 25 membres, en plus de plusieurs partenaires de mission en district. C'est avec professionnalisme et passion que toute l'équipe travaille afin d'identifier et de sélectionner la relève policière qui contribuera à la réalisation des divers mandats de la Sûreté du Québec.

Durant toute l'année, plusieurs personnes s'affairent à trouver les meilleurs candidats au poste de patrouilleur. Dernièrement, une équipe d'experts, provenant des 10 districts de la Sûreté, a travaillé à actualiser les compétences recherchées chez nos futures recrues. Ainsi, lorsque nos agents recruteurs se déplacent dans les écoles, les cégeps et différentes foires d'emploi, ils recherchent des personnes qui possèdent les qualités suivantes :

- 1-Des personnes **engagées** avec un souci affirmé pour le respect des droits et la lutte contre les injustices, en plus d'un sens de l'éthique bien développé.
- 2-Des individus **dévoués**, qui ont de bonnes capacités à établir des relations interpersonnelles, le sens du devoir et un réel désir de servir la communauté.
- 3-Des gens **débrouillards** et créatifs, qui peuvent gérer les situations ambiguës et imprévues tout en conservant leur sang-froid.
- 4-Des personnes dotées d'un **sens aigu des responsabilités** et qui ont une habilité à proposer des solutions aux problèmes et à les appliquer.

5-Des gens **entrepreneurs** qui ont un sens de l'initiative développé et un haut degré d'autonomie et de leadership.

6-Des personnes **passionnées** et enthousiastes dans l'accomplissement de leurs tâches et ayant une attitude positive et persévérante.

Par ailleurs, afin d'améliorer la sélection de nos recrues, un nouveau test de personnalité a été implanté l'automne dernier et actuellement, le Service du recrutement policier est à revoir intégralement son processus d'embauche afin de profiter de la recherche et du développement en matière de sélection du personnel. L'implantation de cette révision de notre processus est prévue dès l'automne 2010.

Tout nouveau policier qui intègre les rangs de la Sûreté du Québec bénéficie d'avantages uniques. Nous n'avons qu'à penser au réseau social à travers le Québec que chacun pourra acquérir. Le patrouilleur aura la possibilité de travailler sur un territoire couvrant plus d'un million et demi de kilomètres carrés et de découvrir les magnifiques régions du Québec où il pourra développer des relations enrichissantes, tant avec ses nouveaux collègues qu'avec les citoyens.



Pas de routine à la Sûreté du Québec ! Que ce soit sur le plan du parrainage des municipalités, de l'implication dans les programmes de prévention, dans les enquêtes ou encore, lors d'évènements majeurs, chaque policier pourra vivre des expériences passionnantes et diversifiées lui permettant d'être en mesure d'affronter toutes les situations auxquelles il pourrait être confronté.

Le Service du recrutement reçoit annuellement plus de 1000 offres de service. De ce bassin potentiel, au 31 mars 2010, 258 nouveaux policiers s'étaient joints à la Sûreté du Québec, en plus des 31 policiers intégrés.

Le PRES, pour des établissements sécuritaires

Depuis quelques années, des établissements d'enseignement ont été le théâtre d'évènements violents impliquant des personnes armées ou des tireurs actifs. Cette réalité a amené la Sûreté du Québec à créer le Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES) afin d'intervenir efficacement lors d'une situation d'urgence de ce type. D'une part, la démarche vise à s'assurer que la Sûreté soit adéquatement préparée, autant au plan stratégique qu'opérationnel, à intervenir efficacement en situation de tireur actif. D'autre part, le PRES propose la mise en place d'un partenariat entre le milieu policier et le milieu scolaire afin d'élaborer des mesures pour gérer ce type de crise.

Ce projet, coordonné par la Direction conseil et soutien en enquêtes (DCSE), plus précisément par le Service conseil aux enquêtes, nécessite la collaboration de plusieurs unités de la Sûreté en vue de mettre en place une série de mesures. Afin de concrétiser ces mesures sur le terrain, l'arrimage entre la grande fonction des enquêtes criminelles et celle de la surveillance du territoire est essentiel.

Ainsi, le PRES comprend une offre de service en vue de supporter les directions d'école dans l'élaboration d'un plan d'urgence couvrant le volet tireur actif et dans la prévention de tels évènements. Le PRES comprend quatre axes soit la préparation, la prévention et la détection, l'intervention et le rétablissement. Une série de mesures est associée à chaque axe.

Une des mesures charnières est la constitution d'un cartable d'urgence dans chacune des écoles sur le territoire de la Sûreté. Le cartable constitue un outil permettant de rassembler, en un endroit, l'ensemble des informations cruciales à la direction d'école et à la police afin d'intervenir rapidement et efficacement en cas de menace grave. Pour assurer l'arrimage entre la police et l'école, une formation a été dispensée aux directeurs de poste, aux relayeurs et aux policiers désignés pour la constitution de ces cartables d'urgence. Il y a eu également une présentation du PRES et du cartable d'urgence à l'ensemble des directeurs d'écoles. Actuellement, 95% des écoles sur le territoire de la Sûreté du Québec possèdent son cartable d'urgence dûment rempli.

Au plan local, les différentes mesures du PRES ont nécessité que le directeur de poste identifie un relayeur pour faire les présentations aux directions d'école, ainsi qu'un ou des policiers désignés afin de remplir le cartable d'urgence. Le directeur de poste est imputable de la qualité des informations consignées dans les cartables d'urgences de sa MRC et de leur mise à jour. De plus, il se doit d'en garder des copies papier et électronique et d'en remettre une à la direction d'école. Par la suite, les relayeurs et directeurs de poste sont à nouveau sollicités pour la phase



simulation, c'est-à-dire la diffusion des vidéos de sensibilisation à l'ensemble du personnel des établissements scolaires et l'organisation des pratiques de confinement barricadé.

Au plan régional, le commandant de chacun des districts a nommé un coordonnateur PRES afin de faire le suivi de l'ensemble des mesures du PRES. Les coordonnateurs régionaux sont également le point de chute pour les questionnements et font le pont avec les responsables de la coordination nationale du plan.

Au plan tactique, les patrouilleurs ont été formés à la technique de déploiement rapide « tireur actif ». Cette technique est également enseignée à nos futurs policiers à l'École nationale de police du Québec (ENPQ).

En collaboration avec l'ENPQ, nous avons réalisé une vidéo reproduisant une simulation d'un tireur actif qui explique les étapes à suivre pour effectuer un confinement barricadé. Cette vidéo sera présentée à l'ensemble du personnel des établissements scolaires. Par la suite, la Sûreté organisera des pratiques de confinement avec les directions d'établissement, semblables aux pratiques en cas d'incendie.

Par ailleurs, un comité composé de plusieurs représentants nationaux du milieu scolaire est à planifier des actions en termes de prévention, détection, d'évaluation de la menace ainsi que du rétablissement.

Si vous désirez obtenir plus d'informations au sujet du PRES et des mesures qui s'y rattachent, veuillez communiquer avec le directeur de poste de votre MRC.

La parole aux élus

Dès le prochain numéro, nous répondrons aux questions provenant des élus qui pourront aider à mieux faire connaître la Sûreté et par le fait même, renseigner plus adéquatement leurs citoyens. Vous pouvez nous faire parvenir vos questions à l'adresse courriel suivante **agirenssemble@surete.qc.ca**

BULLETIN D'INFORMATION À L'INTENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX
AGIRENSEMBLE

Responsable : Jean Côté
 Graphisme : Robert Devost Graphiste Inc.

Pour joindre le comité de rédaction
agirenssemble@surete.qc.ca



Forum des CSP

Le 4^e Forum des comités de sécurité publique s'est déroulé les 29, 30 et 31 mars dernier à Saint-Hyacinthe, sous le thème « **La communication : le défi des partenaires en sécurité publique !** ». On peut qualifier la rencontre de succès puisqu'elle a permis aux membres des CSP et aux différents intervenants de la Sûreté du Québec d'échanger sur des préoccupations communes et d'améliorer leurs pratiques. Elle a illustré la volonté de chacun des organismes participants à travailler ensemble dans l'amélioration de la sécurité publique.

Le président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Bernard Généreux, a reconnu le chemin parcouru et, pour lui, ce Forum des CSP a été marqué par le rapprochement : « Nous récoltons le fruit d'un long processus où les gens se reconnaissent davantage. »

Quant au représentant de l'Union des municipalités du Québec et président de la commission de sécurité publique, M. Jean-Guy Desrosiers, il croit que le Forum de cette année a été une formidable occasion d'échanges sur des préoccupations communes qui ont apporté des pistes de solutions.

Pour sa part, le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Richard Deschesnes, a parlé d'un forum de la maturité imprégné par la franchise, la confiance et l'engagement des partenaires.

Un sondage effectué auprès des participants a démontré qu'ils ont été emballés par l'exercice et la formule en atelier a semblé faire l'unanimité. Elle aura permis de rapprocher les élus et les policiers, d'approfondir le dialogue et même de trouver des solutions.

Pour cette 4^e édition, la Sûreté du Québec souhaitait trouver des mécanismes de communication qui permettraient une meilleure gestion des enjeux de sécurité publique, notamment en ce qui concerne la circulation de l'information et la mise en œuvre des activités de prévention. La formule d'atelier proposée aux quelque 300 participants a permis à tous d'échanger, de débattre et d'amener des propositions et des solutions concrètes.

Afin que le plus grand nombre puissent profiter de ces échanges, les actes de ce 4^e Forum des CSP seront disponibles sous peu sur le site Internet de la Sûreté du Québec au <http://www.sq.gouv.qc.ca/>.